

Le Mot du Maire



Après un hiver où des records de pluviométrie ont été battus, des inondations aux effets dévastateurs, des températures de fin mars dignes d'un mois de juin, le dicton « En avril ne te découvre pas d'un fil » est cette année encore bien réel et les gelées tardives de ces derniers jours nous le prouvent parfaitement. Ces excès de pluies qui ont pénalisé l'agriculture et les professionnels du bâtiment et des travaux publics, offrent à l'inverse une situation confortable pour l'approvisionnement en eau potable de nos deux barrages qui se sont facilement remplis. Cette richesse que nous avons dans le département est à protéger en particulier dans les périmètres des bassins versants pour obtenir une qualité d'eau la meilleure possible. Différents contrats avec les agriculteurs (financés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne), sont signés pour encourager les pratiques les plus vertueuses comme le maintien des prairies pour l'élevage et la conservation des haies.

Dans le cadre du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) qui doit être validé en 2025, nous devons faire un classement des haies à conserver et des arbres remarquables à protéger. A la suite de cette validation, hors-mis l'entretien courant et périodique, toutes transformations, arrachages ou autres seront soumis à déclaration et autorisation suivies de compensations. Un plan de replantation des haies sera mis en place pour encourager et aider les propriétaires qui seront accompagnés par des associations qualifiées ; des financements seront aussi possibles à cet effet.

Pleins feux sur :

Les finances communales	2
Hébergement pour le FIFO	3
Transport solidaire	3
Tour Poitou-Charentes 2024	3
Entretien des espaces verts	4
Mise à jour Annuaire entreprises	4
Randonnée pédestre ESFM	4
Horaires de la mairie	4
Agenda	4

Avant la date limite du 15 avril, les collectivités doivent voter les budgets pour pouvoir fonctionner le reste de l'année. Cet exercice, toujours assez complexe pour trouver le bon équilibre est d'une importance capitale pour évaluer au mieux les dépenses de fonctionnement et la capacité à investir. Malgré tous les efforts consentis, il est difficile de contenir nos dépenses avec l'augmentation des charges courantes. Beaucoup d'efforts ont été faits (réduction de l'éclairage, arrêt du chauffage de la salle omnisports, changement du type de chauffage dans certains bâtiments...) mais il nous faut continuer en sachant que nous devons apporter des services et le cadre de vie le plus confortable possible à nos concitoyens. Cette année, les dotations de l'état n'ayant pas été diminuées, nous avons décidé comme depuis plus de 10 ans, de ne pas augmenter les taux d'imposition sauf la taxe d'habitation sur les logements vacants et les résidences secondaires. L'évolution de vos impôts que vous constaterez sera uniquement dû à l'augmentation des bases, des taux de la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine et de la taxe des ordures ménagères. Concernant l'investissement, les prévisions budgétaires sont comme l'an passé assez ambitieuses avec le projet du Château Boucard où nos pistes de financements doivent se concrétiser pour la fin de l'année, et l'installation de panneaux photovoltaïques sur la salle omnisports et la station-service afin de produire de l'électricité pour l'autoconsommation et ainsi réduire notre facture d'électricité qui ne cesse de croître.

Depuis début 2023, nous travaillons en collaboration avec les communes du Ménigoutais pour une reprise du site de Bois Pouvreau. Ce bien, appartenant à la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine suite au transfert des compétences à la création de la CCPG en 2014, est depuis des années sous exploité. Cette propriété ayant été acquise par les communes de l'ancien canton de Ménigoute, devait naturellement leur revenir de droit pour l'euro symbolique. Après de longues négociations, il a été convenu un transfert au 1er janvier 2025. Il nous faut maintenant réfléchir à un mode de gestion et de gouvernance avec les communes du territoire qui voudront s'engager dans cette nouvelle aventure de Bois Pouvreau. En attendant et comme l'an passé, les agents du service des espaces verts de Ménigoute continueront l'entretien de l'espace.

L'arrivée des beaux jours est synonyme d'animations extérieures tels que les marchés animés du 1er jeudi de chaque mois et autres manifestations de plein air.

Profitez bien des beaux jours printaniers pour faire le plein d'énergie et retrouver une forme olympique.

Le Maire,
Didier GAILLARD





Les finances communales 2024

Le budget principal

Ce budget s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes aux sommes de 1 066 673,91 € pour la section de fonctionnement.

Les principales orientations budgétaires seront les suivantes :

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général (électricité, fournitures de voirie, carburant, assurances...)	29,91%	Solde de l'exercice budgétaire précédent	12,49%
Charges de personnel	36,44%	Locations diverses (logements, salles...)	20,83%
Autres charges de gestion courante (indemnités, cotisation service incendie, les subventions...)	22,46%	Impôts et taxes	40,67%
Virement à la section d'investissement (pour permettre les investissements sur le territoire au cours de l'année)	11,08%	Dotations de l'état	21,32%
Remboursement des intérêts des emprunts	0,11%	Aides sur la rémunération du personnel	4,69%
	100,00%		100,00%

Ce budget s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes aux sommes de 4 062 365,99 € pour la section d'investissement.

Les principales orientations budgétaires seront les suivantes :

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Opérations financières (caution, dépenses imprévues...)	6,76%	FCTVA	2,22%
Remboursement du capital des emprunts	0,48%	Virement de la section de fonctionnement	2,91%
Acquisitions de biens	4,81%	Subventions	58,86%
Travaux dans les bâtiments communaux (Chapelle Boucard, divers projets, logements locatifs ...)	3,79%	Opérations financières (taxe aménagement, emprunts, cautions...)	36,01%
Travaux de la salle omnisport	16,74%		
Travaux d'agrandissement de la mairie	1,35%		
Travaux du Château Boucard	66,07%		
	100,00%		100,00%

Outre le budget principal, la commune de Ménigoute compte quatre autres budgets :

- Le budget « Activités Economiques » qui regroupe le crédit-bail du magasin SPAR, le crédit-bail du matériel du magasin SPAR, la location de l'immeuble de la boulangerie, la location de l'immeuble du Bar-Tabac et la location de l'immeuble du salon de coiffure. Budget à hauteur de 144 705,33 € en fonctionnement et 140 701,63 € en investissement.
- Le budget « Village Seniors » pour la gestion des huit pavillons individuels situés Rue des Hirondelles. Budget à hauteur de 99 127,14 € en fonctionnement et 131 632,05 € en investissement.
- Le budget « Station-service » pour le carburant et le lavage sur la route de Parthenay. Budget à hauteur de 1 184 992,83 € pour la section de fonctionnement et de 193 424,99 € pour la section d'investissement.
- Le budget du CCAS. Budget à hauteur de 7 900 € pour la section de fonctionnement et à néant pour la section d'investissement.





Entretien des espaces verts

Avec l'arrivée du Printemps, le soleil est de retour, tout comme les températures plus agréables... L'entretien de nos jardins et espaces verts est donc d'actualité ! N'oublions pas pour autant les quelques règles générales ! Les travaux «sonores» (ex : tondre la pelouse) demandent à être effectués :

- Les jours de la semaine de 8h à 12h et de 14h à 19h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Merci de respecter ces horaires et aux voisins d'être tolérants sur les dépassements peu significatifs.

Il est rappelé également que chacun doit entretenir ses haies correctement côté rue/trottoir.

Il est interdit de brûler les déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

L'Entente Sportive Fomperron Ménigoute



Organise à Ménigoute (79)



Une randonnée pédestre

Mercredi 1 Mai

Accueil de 8h à 9h30 Café/Brioche offert au départ
 Au Stade de Ménigoute Ravitaillement à mi-parcours
 Parking sur place Pot de l'amitié à l'arrivée

PARCOURS: Marche de 10kms et 15kms

TARIF: 5 €

Moins de 16 ans gratuit

Renseignements: 06 - 63 - 79 - 97 - 44
 (Christelle.G)



Mise à jour Annuaire des entreprises

Suite à de nouvelles installations sur la commune, nous vous présentons ces entreprises :

Ostéopathe

SEGUY Jean-Marc

06 08 77 55 09

jmarc.seguy@gmail.com

Services administratifs

ANATOLIS A VOTRE SERVICE

CHABOT Christine

06 31 79 97 91

ccchabotchristine@gmail.com

Pâtisserie

L'ATELIER GOURMAND D'OPHELIA

Gâteaux, tartes, numbers ou letter cake, pièce montée, wedding cake,...

06 77 61 12 36

Ophelia.merceron@gmail.com

Garage automobile

MENIGOUTE GARAGE

Khâïm NARGEOT

1 Chemin de l' Ancienne Ligne

79340 MENIGOUTE

05 49 64 43 97

Évènements à venir ...

- 1^{er} Mai : Randonnée de l'ESFM
- 2 Mai : Marché mensuel animé
- 8 Mai : Cérémonie
- 6 Juin : Marché mensuel animé
- 9 Juin : Elections européennes
- 4 Juillet : Marché mensuel animé
- 5 Juillet : Soirée du Patrimoine de Gâtine
- 14 Juillet : Cérémonie et festivités
- 22 Août : Départ d'étape du Tour Poitou Charentes
- 23 Août : Passage du Tour Poitou Charentes

Horaires de la mairie - accueil du public

Les horaires d'ouverture au public (accueil physique et téléphonique) de la mairie ont été modifiés courant avril 2024, voici les nouveaux :

	<u>Matin</u>	<u>Après-Midi</u>
LUNDI		
MARDI	09H00 - 12H00	14h00 - 17h00
MERCREDI	09H00 - 12H00	
JEUDI	09H00 - 12H00	
VENDREDI	09H00 - 12H00	14h00 - 17h00
SAMEDI	09H00 - 12H00	